

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 28 (1895)

**Buchbesprechung:** Théologie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

---

## THÉOLOGIE

---

### HEINRICI. — LE CHRISTIANISME PRIMITIF DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE D'EUSÈBE<sup>1</sup>.

Le savant exégète allemand, M. le professeur Heinrici, dont la connaissance du siècle apostolique fait autorité, a entrepris de publier quelques fragments de ses études préparatoires. Un premier fascicule, de 78 pages, a paru à la fin de l'année dernière. Il traite d'Eusèbe et donne, en appendice, des renseignements intéressants sur les habitudes littéraires du second siècle. L'auteur nous promet une série de publications pareilles sur Origène, les Evangiles synoptiques, la question johannique, les éléments éthiques dans les épîtres du Nouveau Testament. Le premier fascicule qui vient de paraître nous a mis en goût, et nous espérons bien que les autres ne tarderont pas à le suivre.

Les écrits du Nouveau Testament, comme le fait justement remarquer M. Heinrici, nous laissent ignorer bien des choses que nous aurions grand intérêt à connaître, mais que les auteurs sacrés ont passées sous silence, parce qu'elles étaient parfaitement connues des lecteurs. Pour nous renseigner, il nous faut nous adresser aux écrivains des siècles postérieurs, à la « tradition indirecte. » Et un témoin capital de cette tradition est Eusèbe de Césarée. Aussi M. Heinrici a-t-il mis un soin tout spécial à étudier cet auteur.

<sup>1</sup> D. Georg Heinrici, *Beiträge zur Geschichte und Erklärung des Neuen Testaments.* — I. *Das Urchristenthum in der Kirchengeschichte des Eusebius.* — *Litterarische Verhältnisse des zweiten Jahrhunderts.* — Leipzig, Dürr, 1894.

Eusèbe, le premier, a entrepris d'écrire une histoire de l'Eglise. Il s'est appliqué à donner un exposé aussi complet que possible des origines de l'Eglise chrétienne, de son développement, de ses luttes et de son triomphe sous l'empereur Constantin. Il importe donc de bien déterminer la connaissance qu'a eue Eusèbe du christianisme primitif, d'examiner les sources auxquelles il a puisé, le discernement avec lequel il les a utilisées, le point de vue auquel il s'est placé, le but qu'il a poursuivi, l'esprit dans lequel il a travaillé, le degré de confiance que mérite son œuvre.

On sait que l'Eglise catholique cherche à discréditer ce témoin si gênant pour les prétentions de la papauté. Il est certain que l'encens qu'Eusèbe, en courtisan trop peu discret, a prodigué à l'empereur Constantin peut nous mettre en défiance au sujet de son impartialité historique. Il s'agit de voir si l'esprit de parti, d'adulation ou de dénigrement, a obscurci le jugement de l'historien de l'Eglise et quel fonds nous pouvons faire sur ses renseignements.

M. Heinrici a rempli cette partie de sa tâche avec une rare perspicacité. Il accorde une grande confiance aux données de l'Histoire de l'Eglise d'Eusèbe, et il fournit à l'appui de ce jugement des preuves qui me semblent concluantes. Il n'est toutefois pas aveugle pour les défauts de son auteur ; il relève certains détails où celui-ci s'est laissé induire en erreur, et d'autres où il y a lieu de se tenir sur la réserve. Mais ce ne sont que des imperfections pour ainsi dire locales et qui ne vicien pas l'ensemble de l'œuvre historique.

Après avoir exposé le but, l'esprit et la méthode de cette œuvre, M. Heinrici donne un aperçu des renseignements historiques qu'elle nous fournit. Un premier paragraphe traite de Jésus, de sa famille, de son entourage, de son activité ; et un second paragraphe est consacré au siècle apostolique. Les passages relatifs à l'éclosion de la littérature chrétienne et à la formation du Canon nous ont surtout frappé. M. Heinrici complète et corrige en partie les études si remarquables de M. Harnack sur cette importante question. Nous ne saurions être trop reconnaissants à ces patients et hardis pionniers pour leurs fouilles dans les décombres littéraires des premiers siècles. Grâce à leurs efforts, la lumière se fait de plus en plus sur les origines de l'Eglise et sur l'histoire du Nouveau Testament.

M. Heinrici résume les conclusions de son travail en cinq points :

1<sup>o</sup> Pour contrôler la tradition, Eusèbe applique le critère psychologique et historique, en partant de la conviction que le christianisme est, non une religion rituelle, mais une révélation divine,

qui s'empare de notre vie tout entière et nous communique la force et l'espérance pour la vie et pour la mort.

2<sup>o</sup> Eusèbe ne donne pas un exposé de l'activité des apôtres ; il ne mentionne rien de précis d'une tendance de Pierre, de Jean, de Paul ; il ne nous apprend pas comment le christianisme s'implanta dans les diverses provinces de l'empire ; il ne parle qu'incidentement des particularités ecclésiastiques. Par contre, il nous dévoile les ressorts intimes, les puissances spirituelles de l'œuvre missionnaire chrétienne. Il met vigoureusement en relief les facteurs personnels. Il nous présente comme garants de la vérité du christianisme, non seulement les Douze, mais tous les témoins oculaires de l'activité du Christ, et avec eux saint Paul. Leur témoignage est essentiellement oral. D'après M. Heinrici, l'historicité de ces renseignements trouve un appui dans le fait qu'à l'époque d'Eusèbe on entendait tout autrement la vie et la constitution de l'Eglise.

3<sup>o</sup> Dans la période de la fondation de l'Eglise, la parole écrite des apôtres et des évangélistes ne jouissait d'aucune autorité spéciale. Elle servait éventuellement à compléter et à appuyer l'activité personnelle. C'est l'Ancien Testament qui est l'Ecriture sainte. On en donne une interprétation nouvelle et l'on y trouve la preuve de la vérité de l'Evangile. Israël est dépossédé de sa littérature nationale. Son héritage spirituel, transplanté dans un autre climat, s'épanouit dans de nouvelles formes. L'Ancien Testament est reçu comme Parole de Dieu parce qu'on y voit partout le Christ.

4<sup>o</sup> Dans la première moitié du second siècle les écrits de la génération apostolique prennent peu à peu une autorité normative à côté de celle de l'Ancien Testament. Ils remplacent les témoins oculaires. On les conserve pieusement, on se les communique, et l'on en fait la lecture dans les cultes. Ils servent aussi à juger des conflits, à trancher des difficultés. On accorde une autorité analogue aux écrits des conducteurs de l'Eglise de la génération suivante. Mais lorsque, dans les luttes avec les hérétiques, le besoin d'une autorité classique se fit sentir, l'héritage de la première génération devint le Canon du Nouveau Testament. On y distingua diverses catégories d'écrits, d'une valeur plus ou moins grande. La canonité au sens restreint ne fut reconnue qu'aux écrits qu'une tradition unanime attribuait aux hommes de la génération apostolique.

5<sup>o</sup> Il importe de remarquer que dans le développement de l'Eglise, c'est l'influence de Paul qui prédomine. Celle de Jean d'Ephèse vient en second lieu. Celle de Pierre semble avoir été assez effacée.

Quant au judéo-christianisme, il ne nous apparaît ni comme hostile, ni comme favorable à l'évangélisation parmi les païens. La communauté chrétienne de Jérusalem, en allant s'établir à Pella, perdit de son prestige; et après la destruction de la ville sainte, la nouvelle communauté chrétienne d'Ælia Capitolina ne portait pas l'empreinte judéo-chrétienne. Le judéo-christianisme lui-même, pour autant qu'il s'affirmait d'une manière exclusive, devint hérétique.

\* \* \*

Cet exposé est suivi d'un appendice intitulé : *Zur Charakteristik der litterarischen Verhältnisse des zweiten Jahrhunderts*. L'auteur y décrit les idées qu'on se faisait au second siècle de la propriété littéraire. Cette propriété, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, n'existe pas alors. En achetant un manuscrit, on devenait le propriétaire, non seulement du parchemin, mais aussi de son contenu, qu'on interpolait, modifiait, mutilait sans scrupules. A titre d'illustration, M. Heinrici raconte les péripéties des écrits de Galien, et la peine que ce célèbre médecin de la seconde moitié du second siècle dut se donner pour sauvegarder ses productions littéraires. Ces faits étant peu connus, nous pensons intéresser le lecteur en donnant un aperçu de ce passage.

Lorsqu'il composa ses écrits, Galien, un médecin philosophe et philanthrope, n'avait nullement en vue son intérêt personnel; l'esprit mercantile lui était tout aussi étranger que la vanité d'auteur; il ne songeait qu'à rendre service à ses concitoyens, à l'humanité souffrante. Et voici qu'il apprend que d'autres s'attribuent ses livres, ou encore qu'on y fait des changements arbitraires, ou qu'on les exploite contrairement à leur but. Pour empêcher ces abus, Galien se voit amené à faire deux publications relatives à ses écrits (*περὶ τῆς τάξεως τῶν ἴδιων βιβλίων* et *περὶ τῶν ἴδιων βιβλίων*) et contenant des renseignements précieux sur son point de vue personnel et sur les habitudes littéraires de son temps.

A part les notes et exercices rédigés pour son usage personnel et qu'il écarte comme étant hors de cause, il classe ses autres écrits en deux catégories. La première comprend des recommandations aux malades, des instructions d'un caractère pratique, mises par écrit sur la prière de ses amis ou de ses clients. Et dans la seconde se trouvent ses écrits plus théoriques, composés pour ses élèves et, en général, pour les jeunes gens faisant des études en médecine.

Aucun de ces écrits n'était destiné à être mis en vente. Mais on

en fit de nombreuses copies, qui trouvèrent une grande diffusion et devinrent un objet de commerce dans les librairies. Malheureusement ces copies étaient loin d'être toutes fidèles. Les acheteurs, les considérant comme leur propriété ( $\omega\varsigma \iota\delta\imath\alpha$ ), s'étaient permis d'y faire des retranchements, des additions, des modifications ( $\tau\alpha \mu\acute{e}\nu \alpha\varphi\alpha\iota\rho\epsilon\iota\nu$ ,  $\tau\alpha \delta\acute{e} \pi\rho\sigma\tau\iota\theta\acute{e}\nu\alpha$ ,  $\tau\alpha \delta\acute{e}\pi\alpha\lambda\lambda\acute{\alpha}\tau\tau\epsilon\iota\nu$ .) L'un d'eux n'avait trouvé rien de mieux que d'écrire une préface à un livre de Galien et de le publier sous son propre nom. On s'était aussi livré à des escroqueries en inscrivant le nom de Galien sur des livres qui n'étaient pas de lui. L'œuvre de l'illustre maître risquait de devenir méconnaisable. C'est ce qui le décida à éclairer le public.

Il le fait dans un esprit qui mérite de fixer notre attention. Le sentiment qui l'anime n'est nullement, comme on pourrait être porté à le croire, l'amour-propre froissé de l'auteur, l'indignation contre les falsificateurs ou les trompeurs. Nul mouvement d'impatience ou d'aigreur à l'égard des plumes indiscrettes qui dénaturent son œuvre ne perce dans cette défense de ses productions littéraires. Son ton est calme, simple, naturel. La seule chose qui le préoccupe, c'est le contenu même de ses écrits, l'exactitude de ses instructions, la valeur intrinsèque de son enseignement, le mal que pourraient faire des erreurs propagées sous son nom. On sent parfaitement qu'en écrivant ses livres, Galien ne faisait pas acte d'auteur, et qu'il n'avait recours à l'écriture que comme à un moyen auxiliaire pour les besoins pratiques de son service médical, ou pour faciliter à ses élèves l'acquisition des connaissances. Il n'avait nulle arrière-pensée d'originalité, nulle prétention littéraire. La parole écrite n'avait d'autre but que de suppléer à la parole orale. Et c'est pour cette raison que le maître tenait à ce que sa parole ne fût pas altérée dans les copies de ses livres.

Il y a une grande analogie entre ce genre d'activité littéraire et les conditions dans lesquelles la littérature chrétienne primitive a vu le jour. Ce sont les mêmes besoins pratiques qui ont mis la plume à la main des auteurs. Luc écrit son évangile pour Théophile, afin que celui-ci soit bien renseigné. Les évangiles de Marc et de Jean ont été composés dans un but pareil. Quand les évangélistes-missionnaires quittaient les nouveaux convertis, ils leur laissaient des écrits pour leur rappeler leur enseignement ; ou bien les prosélytes emportaient des notes écrites pour leur mémoire ( $\delta\pi\alpha\mu\acute{e}\nu\mu\alpha\tau\alpha$ ) et pour l'œuvre de la propagande.

Les écrits évangéliques furent exposés aux mêmes aventures que

les livres de Galien. Tatien a corrigé les épîtres pauliniennes au point de vue esthétique; Marcion les a remaniées au point de vue didactique, pour ne pas dire dogmatique. Denys de Corinthe se plaint de ce qu'on se permette d'interpoler les évangiles. Plus tard encore, quand les évangiles eurent déjà acquis une autorité canonique, saint Jérôme signale des copistes faisant des ajustages et des interpolations. Rappelons, comme pendant, que le bibliothécaire Athénodore, de Pergame, expurgea les écrits des stoïciens. Cela nous prouve qu'on en usait librement avec la parole écrite.

Galien nous rapporte aussi qu'on faisait des pseudépigraphes. On exploitait son nom dans un intérêt mercantile. Les pseudépigraphes faits dans un esprit de parti, soit pour, soit contre une doctrine ou des individus, n'étaient pas rares. Le stoïcien Diotime, pour discréditer Epicure, publia sous le nom de ce philosophe des épîtres licencieuses. Pour glorifier saint Paul, on fit paraître sous son nom le conte de *Paul et de Thékla*. Ce fut surtout dans les controverses avec les hérétiques qu'on céda à la tentation de falsifier les textes et de composer des ouvrages apocryphes. La conscience publique n'y portait nulle entrave. Nous apprenons par Galien combien son temps était propice à l'éclosion de tels écrits.

Il suffit de prendre connaissance des habitudes littéraires et de l'état général des esprits de cette époque pour y trouver, non seulement la légitimation, mais aussi la nécessité, le devoir impérieux de la critique biblique.

L'importance des écrits d'Eusèbe pour la connaissance des origines de l'Eglise et de sa littérature a été reconnue de tout temps. Ils ont été l'objet de nombreux et de beaux travaux. Mais ce trésor n'est pas encore épuisé. La monographie de M. Heinrici nous en fournit la preuve. Ce théologien, avec sa sûreté de jugement et sa pénétration historique et critique, a su en dégager des points de vue nouveaux, qui éclairent le berceau du christianisme d'une vive lumière et nous donnent sur l'histoire du Canon du Nouveau Testament des renseignements complémentaires d'un grand prix. Son style, sans être aussi alerte qu'on pourrait le désirer, est cependant très lisible et peut être classé dans une bonne moyenne. Pour court qu'il est, le livre est très substantiel, et nous le recommandons chaudement à tous ceux qu'intéressent les questions si importantes des origines de la littérature chrétienne et du Canon du Nouveau Testament.

E. MÉNÉGOZ.

F. BLASS. — ACTES DES APÔTRES<sup>1</sup>.

Le titre complet : Actes des apôtres, soit le second livre de Luc à Théophile, nous renseigne immédiatement sur la tendance ou les résultats acquis du savant professeur de philologie classique à l'Université de Halle touchant l'authenticité, la date, la crédibilité, les sources de l'ouvrage du médecin compagnon de Paul. Il admet dans sa généralité l'opinion traditionnelle, abandonnant, non sans ironie, aux théologiens de profession le soin de se tirer des difficultés doctrinales qu'ils se créent maladroitement eux-mêmes. Cette partie des prolégomènes, ici, n'est pas la plus intéressante.

Où M. Blass excelle, c'est lorsqu'il aborde et traite les objets de son ressort, les questions linguistiques et littéraires. Le § 8 : *De lingua N. T.* est l'introduction obligée au 9 : *De dictione Lucae (Actorum)*. Pour être plus grec (de Syrie, n'importe), pour être plus versé dans le dialecte commun du premier siècle que Jean ou tel autre écrivain apostolique, Luc n'en est pas moins influencé par la version des LXX, par les faits ou les discours qu'il rapporte, et par les lecteurs chrétiens qu'il vise après Théophile. *Opus erat legentibus ut ipsa Christiana verba cognita haberent, quaedam etiam quae ab initio Judaica erant, velut τὰ ἔθνη; alioquin obscurum manebat in Actis cum aliis hoc* (XIV, 27) : ἦνοιξεν (ό θεὸς) τοῖς ἔθνεσιν θύραν πίστεως quod est etiam ornatae quodammodo dictionis exemplum..... *Alibi Lucas dicit de eadem re* (XI, 18) : καὶ τοῖς ἔθνεσιν ὁ θεὸς τὴν μετάνοιαν εἰς ζωὴν ἐδώκεν, rursusque (XI, 1) : καὶ τὰ ἔθνη ἐδέξαντο τὸν λόγον τοῦ θεοῦ, *Christianis intellectu facilita, Graecis minime*. Laissé à lui-même, comme dans le récit de la navigation ou dans toute autre portion, il s'abstient du coloris hébreïque, il a ses propres expressions, ses ἀπαξειρημένα. Malgré tout il reste Nouveau Testament par la multiplicité des καὶ, δέ, τε, οὖν, γάρ, par la fréquence des τότε, par l'abondance des liaisons participiales, dans des propositions comme celles du XVIII, 22-23 : καὶ κατελθὼν εἰς Καισά-

<sup>1</sup> *Acta apostolorum sive Lucae ad Theophilum liber alter*. Editio philologica apparatus critico, commentario perpetuo, indice verborum illustrata auctore Friderico Blass Dr phil., Dr Litter. Dublin., Univ. Mosqu. soc. honor., philologiae classicae in Univ. Halensi cum Vitebergensi consociata professore p. o. — Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1895. X et 334 pages. 12 M.

*ρεισαν, ἀναβάς καὶ ἀσπασάμενος τὸν ἐκκλησίαν, κατέβη εἰς Ἀντιόχειαν* (= καὶ ἐπειδὴ κατῆλθεν εἰς Κ., ἀνέβη καὶ ἡσπάσατο τὸν ἐκκλησίαν ἐπειτα κατέβη εἰς Ἀ.), καὶ ποιήσας χρόνου τινὰ ἐξῆλθεν, διερχόμενος καθεξῆς τὸν Γαλατικὸν χώραν καὶ Φρυγίαν, στηρίζων πάντας τοὺς μαθητάς (= καὶ ἐπειδὴ χρόνου τινὰ ἐποίησεν, ἐξῆλθεν καὶ διήρχετο... καὶ ἐστήρισεν κτέ). En tout cas avec les participes la tournure serait plus conforme au génie hellénique, si l'écrivain se servait mieux des particules μέν... δέ, οὐ... ἀλλά. Ainsi il pouvait dire : κατελθὼν εἰς Κ., ἀνέβη μέν καὶ ἡσπάσατο τὸν ἐκκλ., κατέβη δ' εὐθὺς εἰς Ἀ., καὶ οὐδὲν ἔκει πολὺν χρόνου διέτριψεν, ἀλλὰ πάλιν ἐξελθὼν διήρχετο κτέ. Chacun sait combien les Grecs affectionnaient ces constructions antithétiques, et il y en a des exemples jusque chez saint Paul quoiqu'il omette plus souvent μέν.

Avant d'arriver au commentaire proprement dit, M. Blass établit (p. 24-38) les raisons qui l'engagent à préférer un texte plutôt qu'un autre. Il réagit contre la tyrannie du nombre et de l'antiquité des manuscrits, et se prononce pour la leçon rare ou même unique si elle a pour elle des appuis suffisants. Il s'oppose aussi à la règle formulée par Bengel en 1734, de choisir la variante la plus obscure de préférence à la plus claire, celle-ci devant à priori avoir été substituée à la première, toutefois à la condition (ajoutait avec plus de prudence que de logique le pieux Wurtembergeois du XVIII<sup>e</sup> siècle) qu'elle eût été déjà admise dans une édition imprimée. M. Blass, à ce sujet, remarque : *Et recte quidem hoc dicitur, sicubi constat interpolationem factam esse; sed vereor ne interpolatio, hoc est mutatio cogitate facta, multo rarior sit in N. T. quam vulgo putatur.*

Sans prétendre à donner une édition critique définitive, le professeur de Halle en constitue cependant une à lui, sur la base des originaux. Il reconnaît deux recensions du livre des Actes : l'une plus courte, l'orientale, qu'il nomme de la première lettre grecque  $\alpha$ , représentée par les plus anciens manuscrits § B A du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle, et l'autre plus longue, l'occidentale, désignée par  $\beta$ , ayant pour témoin unique et imparfait le codex D Bezae Cantabrigiensis du VI<sup>e</sup> siècle, mais apparenté à la version syriaque dite Philoxénienne. Il conjecture, d'après ce qui s'est passé pour plusieurs écrivains de l'antiquité, que, du brouillon  $\beta$ , Luc n'aura envoyé à Théophile, en l'abrégeant un peu, que l'exemplaire plus correct  $\alpha$ .

Cette recension ordinaire  $\alpha$  occupe le haut de la page ; au-dessous figure le texte  $\beta$  chaque fois qu'il a pu être dégagé du manuscrit

incomplet qui le renferme ; viennent ensuite deux catégories de variantes se rapportant respectivement à  $\alpha$  et à  $\beta$ .

Le commentaire en appelle à bien des sources d'information historique ; il n'est pas moins essentiellement philologique et par là très utile à consulter. L'auteur est resté fidèle à son sous-titre : *Editio philologica*, et au dessein qu'il exposait dans sa préface de s'abstenir de théologie pour être d'autant plus à la philologie, le tout dans un latin élégant et pas toujours exempt de préciosité.

Enfin l'ouvrage se termine (p. 292-334) par deux tables: un index pour le commentaire et un lexique des mots seulement des Actes ou communs au troisième évangile et à d'autres livres du Nouveau Testament. A cela s'applique sans peine aussi l'impression de M. Blass lui-même sur la clôture du récit de Luc : *Non inepte hoc in fine libri ponitur.*

E. C.

---